

Numéro	CAC/ 2025-06-03/08
Date de mise en ligne sur intranet (interne)	23/07/2025
Date de mise en ligne sur internet (externe)	23/07/2025
Date de transmission au Recteur	23/07/2025

Conseil académique de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

-

Délibération du 3 juin 2025 portant résultat des élections des représentants des personnels de bibliothèque, ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé appelés à siéger à la commission handicap de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Le CONSEIL ACADÉMIQUE de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.712-2 et L.712-3 ;

Vu la loi 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées modifiée ;

Vu les statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

Vu le règlement intérieur de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, et notamment son article 55 ;

Vu la délibération n° CA/2025-04-24/01 du conseil d'administration du 24 avril 2025 portant résultat de l'élection de Madame Christine NEAU-LEDUC à la fonction de Présidente de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

Vu la délibération du 16 mars 2023 portant approbation du schéma directeur pluriannuel du handicap 2023-2027.

CONSIDÉRANT que, conformément aux dispositions de l'article 55 du règlement intérieur de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, la commission handicap de l'établissement est composée notamment de « six membres élus par le conseil académique, à raison de [...] deux représentants des personnels de bibliothèque, ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé » ;

Après en avoir délibéré,

ÉLIT en qualité de représentants des personnels de bibliothèque, ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé appelés à siéger à la commission handicap :

- Madame GUBLER Adeline (titulaire) et Madame PLACIDE Agnès (suppléante) ;
- Monsieur REHBEN Pierric (titulaire) et Monsieur MAHY Quentin (suppléant).

Délibération CAC/2025-06-03/08	
Nombre de membres en exercice pour le collège (pour rappel)	80
Nombre de membres présents ou représentés	53
Nombre de voix pour Madame GEMAIN Dominique Gisèle (titulaire) et Madame LADJYN Marie-Michele (suppléante)	5
Nombre de voix pour Madame GUBLER Adeline (titulaire) et Madame PLACIDE Agnès (suppléante)	28
Nombre de voix pour Madame MARQUE Elodie (titulaire) et Madame COUËT Claire (suppléante)	8
Nombre de voix pour Monsieur SMAH Rachid (titulaire) et Madame BOURGOINT Patricia (suppléante)	22
Nombre de voix pour Monsieur REHBEN Pierric (titulaire) et Monsieur MAHY Quentin (suppléant)	25

Paris, le 22 juillet 2025

La Présidente de l'université
Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Christine NEAU-LEDUC

L'original de cette délibération est disponible dans les locaux de la direction des Affaires juridiques et institutionnelles au centre Panthéon situé 12, place du Panthéon, 75231 Paris.

Modalités de recours : Conformément à l'article R. 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou, lorsqu'elle y donne lieu, de sa transmission au Recteur d'académie.